Image not found or type unknown

Non respect contrat suite à un décès

Par **Trinity222**, le **02/10/2012** à **12:29**

Bonjour,
Ma grand mère est entrée en maison de retraite mercredi et est décédée le jeudi...
Le directeur de l'établissement veut nous faire payer la moitié du mois +des frais annexes au motif que la chambre n'est pas relouée.
Or dans le contrat il est bien stipulé qu'il prend terme le jour du décès de la personne.
Comment l'empêcher de faire le prélèvement automatique sachant que nous n'avons plus aucun droit sur les comptes de ma grand mère.
Merci par avance

Par **pat76**, le **02/10/2012** à **18:58**

Bonjour

Vous avez prévenue le banquier et le notaire de la situation?

le directeur de l'établissement devra respecter les termes du contrat.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés